

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/10/18

Dossier complet le :

23/10/18

N° d'enregistrement :

2018-0304

1. Intitulé du projet

Création de 2 zones de mouillage et d'équipements légers

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société Antillaise d'Exploitation de Ports de Plaisance (SAEPP)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Simon JEAN-JOSEPH - Président Directeur Général

RCS / SIRET

3 8 0 6 8 5 5 2 9 0 0 0 2 2

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
9° d)	Création de 2 zones de mouillages et d'équipements légers 1 zone située sur le DPM dont la gestion est assurée par la commune du Marin avec une zone d'attente pour les bateaux 1 zone située sur le DPM dont la gestion est assurée par l'état

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer 2 zones de mouillages et d'équipements légers en baie de Sainte Anne et du Marin avec la pose de corps morts écologiques, afin d'accueillir les plaisanciers.

Actuellement la zone est occupée par des bateaux qui mouillent à l'ancre. L'accès à la zone n'est pas réglementé.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet de création de zone de mouillage organisé est de répondre à une demande croissante tout en préservant l'environnement et en assurant la sécurité :

- Accueillir de nouveaux professionnels
- Capturer une plus grande part de plaisanciers de passage
- Créer une zone d'attente pour faire patienter les navires avant de les placer au port
- Percevoir des usagers de la zone une redevance pour les services rendus
- Diminuer le risque des bateaux non amarés pendant la saison cyclonique
- Meilleur contrôle des rejets dans la baie

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Lors de la phase de travaux, le projet nécessitera :

- L'évacuation de la zone par les plaisanciers
- La définition du périmètre et des points pour le placement des corps morts
- La pose de mouchards
- La pose des corps-morts

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet fonctionnera comme une zone de mouillage classique :

- Le port de plaisance du Marin recevra une redevance de la part des plaisanciers pour les services rendus et la mise à disposition de bouées
- Les plaisanciers auront accès aux services du port et pourront bénéficier de la collecte des eaux grises et noires gratuitement

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet ne sera soumis à aucune autre procédure administrative d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet :	187 416 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Commune de Sainte-Anne et du Marin.

Pour les coordonnées géographiques, voir plan ci-joint.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sainte-Anne, Martinique Marin, Martinique
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Parc naturel Marin de Martinique.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sainte-Anne Plan de prévention des risques naturels prescrit le 6 septembre 2002 et approuvé le 19 novembre 2004. Révision prescrite le 19 septembre 2011. Marin Plan de prévention des risques naturels prescrit le 6 septembre 2002 et approuvé le 22 novembre 2004. Révision prescrite le 19 septembre 2011.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est actuellement occupée par des plaisanciers qui mouillent à l'ancre (mouillage sauvage). Cette pratique ayant un impact considérable sur les fonds marins, la création des 2 zones de mouillage organisé permettra de réduire ces effets nocifs sur l'environnement et d'améliorer la qualité des fonds.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'espace concerné est déjà occupé par des bateaux. Il s'agira, dans le cadre du projet, d'organiser la zone de mouillage.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est sur le Domaine Public Maritime (DPM), en zone non évaluée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase de travaux, le projet n'engendrera pas d'effluents.</p> <p>En phase d'exploitation, un service de récolte des eaux grises et noires à flot sera mis en place avec un équipement dédié afin de limiter les rejets d'effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les plaisanciers pourront bénéficier des 2 points de collecte de déchets de la Marina ainsi que d'un point de collecte sur l'eau (poubelle flottante), de manière occasionnelle.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est déjà occupée par des bateaux qui mouillent de façon aléatoire. La création d'une zone de mouillage organisée permettra, au contraire, de structurer l'espace.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Application du règlement intérieur et des procédures, à l'ensemble de la zone
- Contrôle des rejets dans la baie
- Collecte des déchets occasionnelle sur l'eau
- Pompage des eaux grises et noires
- Pose de corps morts pour améliorer la qualité des fonds marins

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La création d'une ZMO avec des corps morts environnementaux permettra de structurer l'espace et de lutter contre le mouillage sauvage, dont les effets sont nocifs pour l'environnement et les fonds marins.

De plus, alors qu'aujourd'hui les plaisanciers occupant la zone émettent des déchets et des rejets d'effluent, la création d'une ZMO permettra au Port de Plaisance du Marin d'effectuer un contrôle régulier des rejets grâce à la mise en place d'équipements dédiés.

Compte tenu des éléments énoncés ci-dessus, le bilan environnemental de ce projet ne pourra être que positif par rapport à la situation actuelle. Ces effets directs significatifs sur l'environnement ne rendent pas nécessaire, selon nous, la réalisation d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Le Marin

le, 11 octobre 2018

Signature

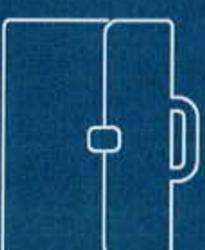


PROJET (1/2)

Le projet consiste à créer 2 zones de mouillages et d'équipements légers en baie du Marin et de Sainte Anne pour accueillir les plaisanciers.

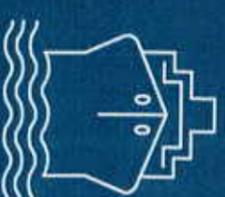
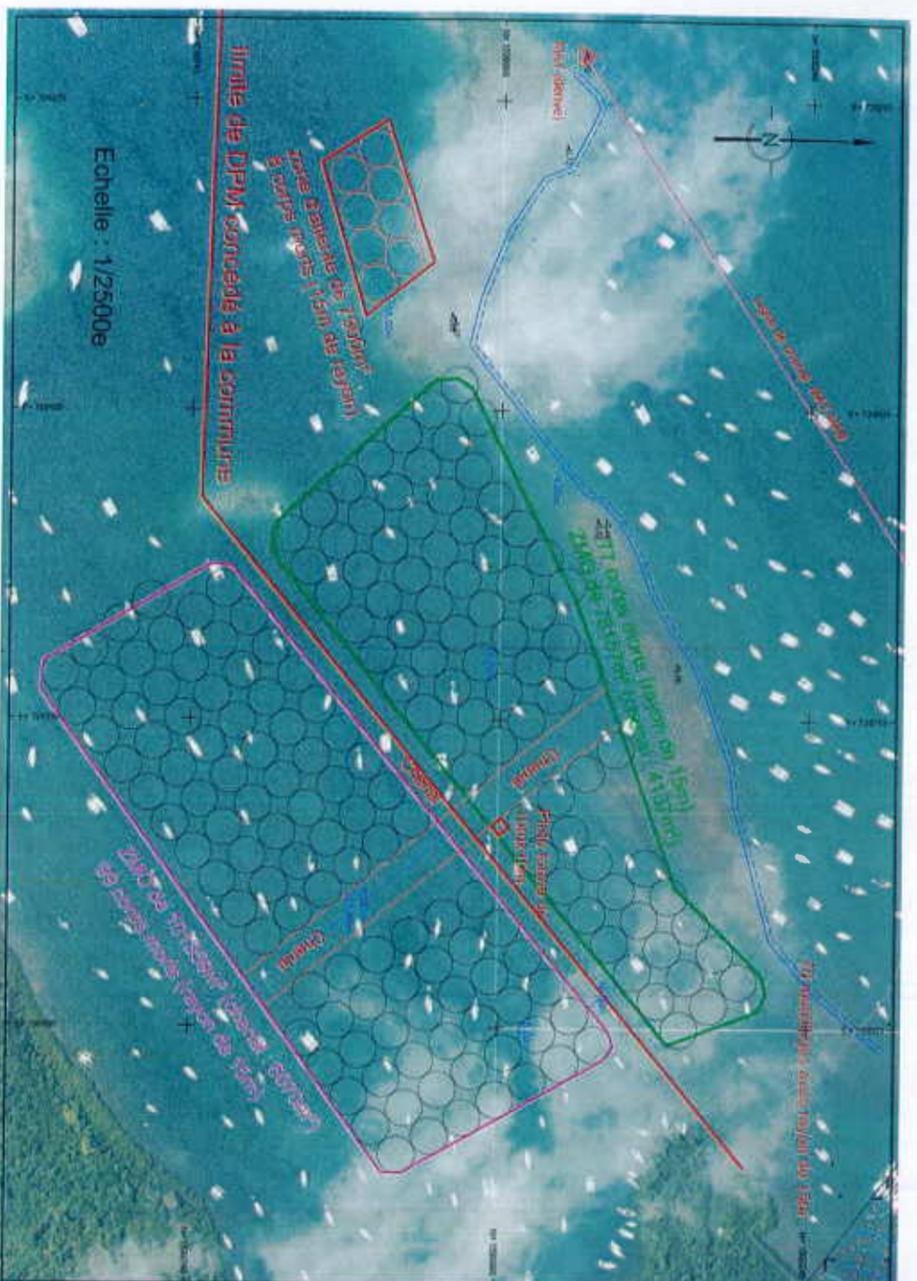
Zone 1 : située sur le DPM dont la gestion est assurée par la commune du Marin
85 corps morts

Zone 2 : située sur le DMP dont la gestion est assurée par l'état
99 corps morts



Ces nouveaux espaces permettront de répondre à l'augmentation de la demande suite à l'interdiction du mouillage sauvage.

PROJET (2/2)



OBJECTIFS



Accroître l'activité économique

- Accueil de nouveaux professionnels (demande exceptionnelle de navires basés dans les îles du nord)
- Capturer une plus grande part de tourisme de passage
- Percevoir des usagers de la zone une redevance pour services rendus



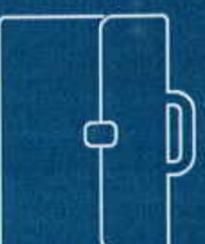
Environnement

- Appliquer le règlement intérieur et les procédures à l'ensemble de la zone
- Meilleur contrôle des rejets dans la baie
- Réduction de l'empreinte environnementale

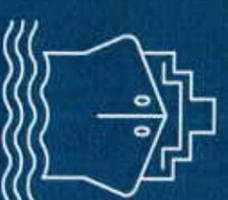
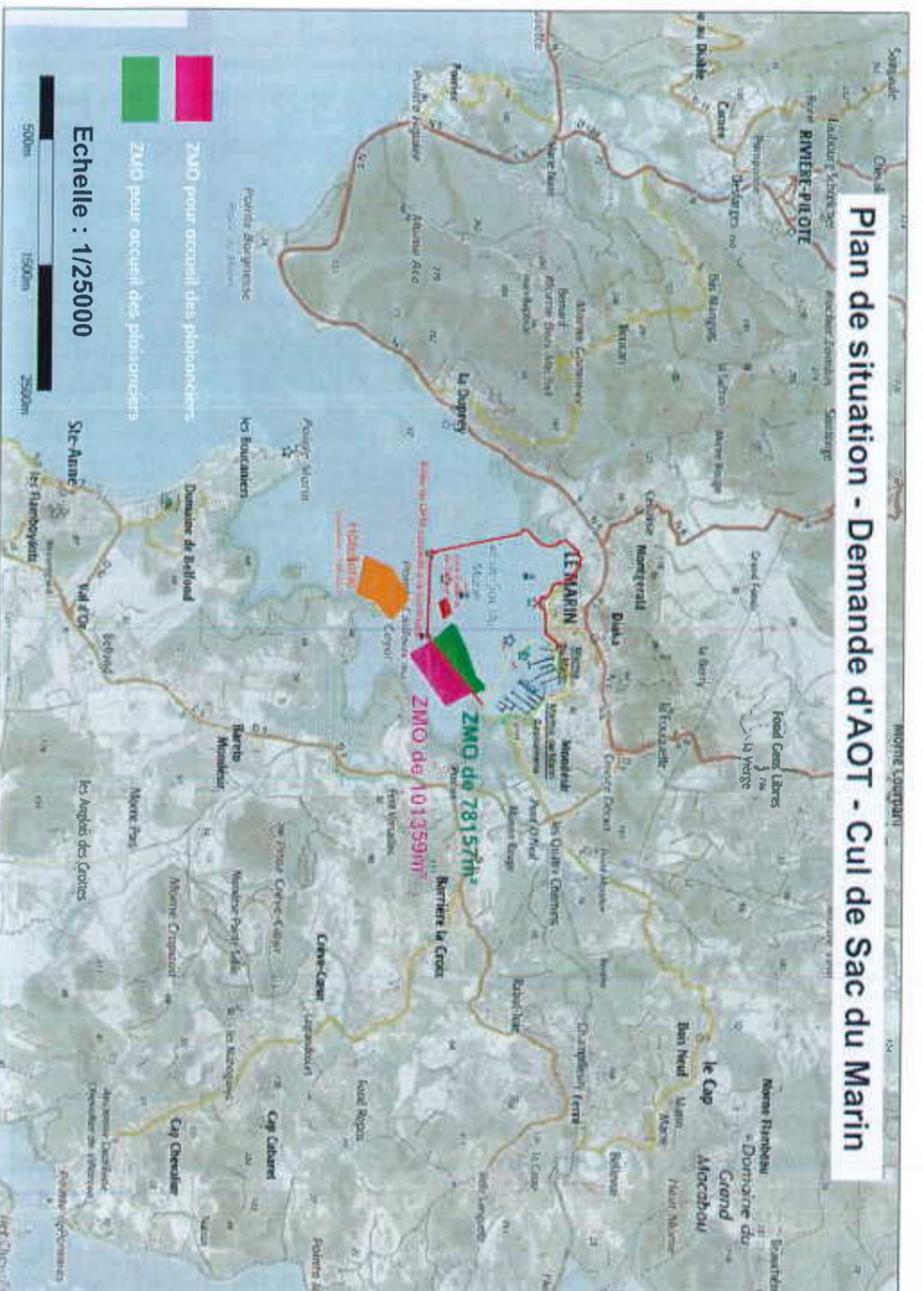


Sécurité

- Endiguer les nuisances à terres (insécurité, vol, déchets sauvages, etc..)
- Tarder le risque de bateaux non amarrés pendant la saison cyclonique



LOCALISATION



LES INSTALLATIONS (1/2)

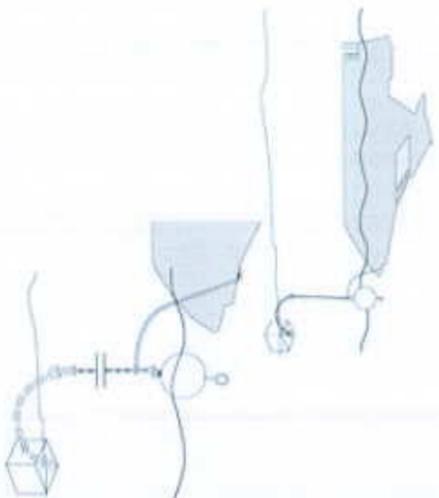
Descriptif du système de mouillage

Dans sa phase d'exploitation, le projet fonctionnera comme une zone de mouillage classique :

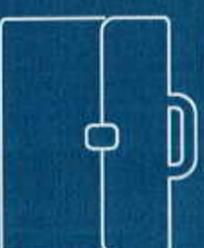
- Le port de plaisance du Marin recevra une redevance de la part des plaisanciers pour les services rendus et la mise à disposition de bouées
- Les plaisanciers auront accès aux services du port et pourront bénéficier de la collecte des eaux grises et noires gratuitement

Caractéristique du matériel

Les corps morts utilisés sont des corps morts écologiques.
Ils permettront de réduire les effets nocifs sur l'environnement et d'améliorer la qualité des fonds.



→ Installation de 184 corps-morts de 4,5 tonnes destinés à l'accueil de navires jusqu'à 16 mètres.



INSTALLATIONS TERRESTRES



ESTIMATION DE L'INVESTISSEMENT

Investissements	Quantité	Prix Unitaire HT	TOTAL	Amortissement
Corps-morts 4,5T	184	3 000€	552 000€	20
Modernisation sanitaires	-	-	100 000€	25
Barge de pompage eaux grises et noires	1	-	82 000€	-
Software development	1	-	10 000€	7
Ponton annexes supp.	-	-	40 000€	20
Bateaux supp. électriques (x2)	1	92 750€	185 500€	7
Communication	-	-	10 000€	-
Parking	-	-	100 000€	-
TOTAL (*)			1 079 500€	

(*) Temps homme SAEP non comptabilisé

Création d'1,5 ETP supplémentaire

